

# A.W.B.B.

Comité Provincial du Hainaut

Gilly, le 30/08/2023

PV n°05 de la Commission administrative de contrôle des feuilles du 30/08/2023

Présents : MM. Christophe NOTELAERS  
Philippe BOLSENS

Mutation administrative accordée : BCJHP Quiévrain (2727)

Matches amicaux/tournois autorisés : RBC Marcinelle (0146), BBC Brainois (1752), BC L'9 Flénu (2500), TEF Kain (0958)

Forfaits Généraux : Spirou Basket C en U14 B au 27/08/2023  
BGBC Celles en U14 D au 28/08/2023

Changement de catégorie : l'équipe U16 du BGBC Celles qui était en U16 série D passe en catégorie U18 en série C

Secrétariat : Néant

Coupe du Hainaut Séniors 1er tour – week-end du 27/08/2023

PC73 : forfait

225005 BC Silly – BSGU : 00-20 AP

PC73 : forfait administratif

Néant

PC33 : absence licence technique de coach

221006 RBC Marcinelle (0146)

225006 JS Dottignies (2678)

228005 JSE Enghien (2647)

227005 BBC Leuze (1047)

201005 JS Luttre (0981)

202005 RBC Montagnard (0967)

207005 RCBE 2000 (1325)

208001 BBC Brainois (1752)

216001 CB Royale Fraternité (0176)

Division la plus basse :

228005 REBC Templeuve (0496)

## Rappel à tous les clubs :

Il est de la responsabilité du club visité de vérifier que la feuille électronique (de séniors jusqu'à U12 inclus) est bien synchronisée et finalisée et que le résultat est bien transmis sur BigCaptain. Cela doit être fait le jour du match à minuit au plus tard.

Pour les matchs U10 : les résultats doivent être encodés dans BigCaptain et les feuilles scannées renvoyées à [feuilles@baskethainaut.be](mailto:feuilles@baskethainaut.be) pour le lundi midi au plus tard.

Pour les tournois 3&3 U6/U8 : les feuilles scannées doivent être renvoyées à [minibasket@baskethainaut.be](mailto:minibasket@baskethainaut.be) pour le lundi midi au plus tard.

## Rappel des obligations des clubs :

Toute déclaration de forfait général ou de forfait pour un match doit être envoyée à [forfait@baskethainaut.be](mailto:forfait@baskethainaut.be)

**Modifications calendrier** : Toutes les demandes seront adressées, par le secrétaire ou le responsable calendrier officiel du club demandeur au responsable par e-mail ([calendrier@baskethainaut.be](mailto:calendrier@baskethainaut.be))

**Pour des raisons de classement : UNE seule demande par match modifié**

**Toute demande doit comprendre :**

- le matricule du club demandeur
- le numéro du match
- les date et heure initiales
- les date et heure modifiées
- l'accord de l'adversaire (échange d'e-mails)

**Il n'est pas tenu compte des demandes incomplètes.**

**Toute demande doit être introduite AVANT les date et heure initialement prévues.**

**Attention :** **Toute demande de modification devra être envoyée pour l'avant-veille du jour du match à 23h59 au plus tard. Passé ce délai, la demande sera refusée.**

**Il n'y a pas de report « à une date ultérieure ».**

**Philippe BOLSENS**

**Christophe NOTELAERS**